

Termes de Référence (TdR)

Recrutement d'un(e) consultant(e) / Cabinet pour la réalisation d'une étude : sur l'Analyse des politiques et outils de régulation existants dans les Medias.

1. A propos d'Oxfam :

Oxfam est une **confédération internationale** regroupant **20 affiliés**, active dans plus de **60 pays**, engagée dans la lutte contre la **pauvreté**, l'**injustice** et les **inégalités**. Pour atteindre ces objectifs, Oxfam soutient des **initiatives locales** dans les **pays en développement**, plaide auprès des **gouvernements** et des **entreprises** afin qu'ils intègrent les **intérêts des populations les plus vulnérables**, et mobilise les **citoyens** pour qu'ils participent activement à la **transformation sociale**. Ses **programmes** sont mis en œuvre en partenariat avec des **ONG locales**, des **organisations de la société civile**, ainsi qu'en collaboration avec les **acteurs publics** et **privés**.

Dans le cadre de son programme « **Genre et Médias** », Oxfam œuvre à combattre les **inégalités de genre** dans les **contenus**, les **pratiques** et les **structures médiatiques**. Ce travail vise à déconstruire les **représentations sexistes** qui nourrissent les **discriminations** et perpétuent les **violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)**. Selon le guide d'Oxfam pour le travail d'**influence féministe**, les **médias** sont des « cibles visibles du pouvoir », jouent un rôle stratégique pour transformer le **débat public** et déconstruire les **stéréotypes** qui nourrissent les violences faites aux femmes et aux filles. Les **études** d'Oxfam et de l'**UNESCO** confirment que les **normes sociales** et les **représentations médiatiques** continuent de justifier ces **inégalités** et de véhiculer une **image stéréotypée** des femmes. Conscient de ces enjeux, le **Maroc** a engagé plusieurs **réformes** et **initiatives** – adoption de la **Charte nationale** pour l'**image** de la femme dans les **médias**, loi contre les **discriminations sexistes**, création de l'**Observatoire national de la femme** et mise en place de dispositifs internes comme la **Charte de la SNRT** et le **Comité de parité** – traduisant une réelle **volonté de changement**.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet « **Pour des chaînes télévisées publiques libres de stéréotypes sexistes** ».il vise, d'une part, à **promouvoir des médias plus égalitaires** et **dépourvus de stéréotypes** qui renforcent les **Violences Faites aux Femmes et aux Filles (VFFF)**.D'autre part, il a pour but de **soutenir les initiatives des Organisations de la Société Civile (OSC)** au **Maroc** pour qu'elles puissent efficacement contribuer à la **promotion** et à la **protection des droits des femmes** et à la **lutte contre les violences basées sur le genre**. Ce soutien vise à **renforcer leur rôle** en tant que **levier de plaidoyer** ; leur capacité à **interpeller les décideurs** est en effet essentielle pour instaurer une politique et des productions médiatiques réellement **sensibles au genre**.

1. Présentation du projet :

Le projet « **Pour des chaînes télévisées publiques libres de stéréotypes sexistes** », d'une durée de **30 mois**, est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par **Oxfam Maroc** en partenariat avec l'**Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC)**. Ce projet vise à renforcer l'**égalité femmes-hommes** à travers la lutte contre les **stéréotypes médiatiques** qui perpétuent les **violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)**. En promouvant de nouveaux récits plus justes et inclusifs, il contribue à transformer les **pratiques médiatiques** et à faire émerger un **paysage audiovisuel marocain** fondé sur l'**égalité**, la **diversité** et le **respect des droits des femmes**.

Dans ce cadre, le projet se penche sur les **politiques** et **outils de régulation** existants relatifs à la **représentation des femmes** dans les médias au Maroc. Il comprend notamment la révision de la **Charte nationale** pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias, émise par l'État en mars 2005, ainsi que l'analyse des **chartes internes** des deux télévisions publiques ciblées, **2M** et **Al Oula**. De plus, il permettra d'examiner les **mécanismes de régulation externes** (HACA, ministères, chaînes publiques) et **internes** (procédures, contrats, collaborations avec des agences de publicité et de production).

Le projet s'articule autour de trois axes principaux :

1. **Plaidoyer auprès des acteurs publics** : Un travail d'influence sera mené pour améliorer l'application des dispositifs existants, garantissant ainsi une **programmation médiatique** plus sensible aux questions d'**égalité des genres**. Ce plaidoyer reposera sur une analyse des mécanismes en place, accompagnée de recommandations concrètes pour renforcer leur efficacité.
2. **Renforcement des capacités en matière de genre** : Pour sensibiliser les **journalistes** et les équipes des chaînes publiques, des formations seront organisées afin d'intégrer une **approche de genre** dans leurs pratiques. Des sessions de formation seront également proposées aux **publicitaires** et aux **étudiants en journalisme**, visant à améliorer leur compréhension des enjeux d'égalité des genres.
3. **Renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC)** : Le projet vise à doter les OSC, notamment les **associations féministes**, des outils nécessaires pour mieux traiter l'image de la femme dans les médias. Cela inclut un soutien **financier** pour des initiatives de plaidoyer sur les questions de genre. De plus, une collaboration avec les **universités** sera encouragée pour favoriser la production de **recherches** et l'élaboration de **cadres d'analyse**.

II. Objectifs et Portée de la consultation :

3 Objectif général :

Contribuer à la mise en place d'un cadre actualisé, inclusif et efficace de régulation et de promotion d'une **représentation** égalitaire des femmes dans les médias marocains.

4 Objectifs spécifiques :

- **Réaliser** une analyse approfondie des politiques et outils de régulation existants au Maroc en matière de **représentation** des femmes dans les médias.
- **Identifier** les lacunes, chevauchements et incohérences entre les différents dispositifs institutionnels et réglementaires.
- **Analyser, réviser et formuler** des recommandations concrètes pour la mise à jour de la Charte nationale de 2005 et des chartes internes des chaînes concernées.
- **Élaborer** un benchmark comparatif international pour tirer des enseignements de **bonnes pratiques** inspirantes.
- **Organiser** un atelier interactif avec les organisations de la société civile partenaires pour enrichir et valider l'analyse **et les recommandations** proposées.

5. Portée de la Mission et Méthodologie Attendue :

La mission comprendra, entre autres, les étapes suivantes :

1. **Revue documentaire** et diagnostic des études et travaux antérieurs.
2. **Cartographie des acteurs** et identification des mécanismes de régulation existants (institutionnels et internes).
3. **Analyse des chartes** nationales et internes (2M, Al Oula) et outils de régulation en vigueur .
4. **Entretiens individuels et collectifs** avec les principales parties prenantes : HACA, ministères, chaînes TV, OSC, agences, experts.
5. **Benchmark international** (au moins 3 pays présentant des dispositifs pertinents).
6. **Rédaction du rapport d'analyse** avec conclusions et recommandations.
7. **Organisation et animation d'un atelier interactif à Rabat** avec les 25 organisations de la société civile pour partager et valider les résultats.
8. **Production d'une version vulgarisée et interactive** des résultats à diffuser sur les canaux du projet.

III. Livrables et Calendrier

6. Livrables attendus

- Note méthodologique **finale validée par Oxfam Maroc.**
- Rapport de diagnostic et revue documentaire.
- **Rapport d'analyse final (incluant le benchmark, les conclusions et les Recommandations détaillées).**
- **Synthèse de communication** vulgarisée et interactive.
- Rapport de l'atelier de validation (avec liste des participants, résumé des échanges, conclusions **et recommandations finales**).

7. Durée et Calendrier

La mission s'étendra sur une période de [8 à 10 semaines maximum], à compter de la signature du contrat.

Un calendrier détaillé et phasé sera proposé par le/la consultant(e) dans sa note méthodologique.

8. Durée et calendrier indicatif

La mission s'étendra sur une période de huit (8) à dix (10) semaines maximums, à compter de la date de signature du contrat. Cette période devra impérativement se situer entre le mois de novembre 2025 et janvier 2026.

Un calendrier détaillé, phasé et réaliste, incluant les jalons intermédiaires de validation, doit être proposé par le/la consultant(e) dans sa note méthodologique.

G. Profil recherché

Pour un(e) consultant(e) individuel(le) :

- Diplôme universitaire (Master ou Doctorat) en communication, sciences politiques, études de genre, sociologie ou disciplines connexes.
- Expérience confirmée (au moins 7 ans) en analyse des politiques publiques, régulation des médias et/ou égalité de genre.
- Bonne connaissance du contexte institutionnel médiatique marocain (HACA, ministère de la Communication, chaînes publiques).
- Expérience en animation d'ateliers participatifs et en rédaction de rapports analytiques.
- Excellentes capacités rédactionnelles en français.

- Maîtrise de l'arabe et/ou de l'anglais est un atout.

Pour un cabinet :

- Équipe pluridisciplinaire combinant expertise en genre, régulation des médias et communication institutionnelle.
- Expériences avérées dans des missions similaires au Maroc ou dans la région MENA.

10. Conditions et Modalités de Soumission

Les candidat(e)s (consultant(e) individuel(le) ou Cabinet) intéressé(e)s par cette mission sont invité(e)s à soumettre un dossier de candidature complet, qui devra être envoyé par email, mentionnant « Genre et Médias - Etude d'Analyse des politiques » dans l'objet, à l'adresse email suivante : procurement.maroc@oxfam.org **le 23 Novembre 2025 avant**

Minuit

- **L'offre Technique** devra impérativement comprendre : une note méthodologique détaillée démontrant la compréhension des TdR, l'approche proposée et un plan de travail phasé ; ainsi que le(s) CV détaillé(s) du/de la consultant(e) principal(e) et des experts associés (pour les Cabinets), mentionnant des références pertinentes.
- **L'offre Financière** soumise contient le détail exhaustif des honoraires journaliers/forfaitaires, ainsi que les coûts logistiques liés à l'exécution de la mission.

11. Critères d'évaluation

Critère	Pondération
Pertinence de la méthodologie proposée	40 %
Expérience et compétences du/de la consultant(e) / équipe	40 %
Offre financière	20 %